

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 septembre 2026**

Nombre de Conseillers : 19 L'an deux mille vingt-six, le 21 septembre, le Conseil Municipal
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du
Votants : 19 Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Fourquet, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

Etaient présents : Monsieur FOURQUET Guillaume, Monsieur GUERIN Philippe, Madame DUBECQ Anne-Sophie, Monsieur COUFFINHAL Jean-Paul, Madame LESNE Delphine, Monsieur TUREK Gerhard, Monsieur BOITEUX Gauthier, Madame CHARRIN Isabelle, Monsieur LINGRAND Beñat, Madame MARCEROU Lénaïc, Madame MARTIN Paola, Monsieur ALBENTOSA Jean-Louis, Madame MULLER Cécile, Madame NEEL Anne-Charlotte, Madame BELASCAIN Aurelie, Monsieur ARLA Beñat, Monsieur DESCAMPS Didier.

Excusés : Monsieur BARNECHE Jokin (donne pouvoir à Monsieur GUERIN Philippe), Madame RIBEIRO Diane (donne pouvoir à Monsieur BOITEUX Gauthier).

Secrétaire de séance : Madame DUBECQ Anne-Sophie

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-41 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires pour le budget principal de la Commune en section de fonctionnement et d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
023 - Virement à la section d'investissement	79 057,06 €	002 - excédent reporté	91 357,06 €
6811 (042) - opérations d'ordre - Amortissements	15 000,00 €	75888 (042) Opérations d'ordre	2 700,00 €
Total dépenses	94 057,06 €	Total recettes	94 057,06 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
2313 - 153 Nouvelle école	91 357,06 €	040 - opérations d'ordre - Amortissements	15 000,00 €
2315 (041) - Opérations patrimoniales	132 000,00 €	2313 (041) - Opérations patrimoniales	132 000,00 €
21312 (041) - Opérations patrimoniales	152 800,00 €	2031 (041) - Opérations patrimoniales	152 800,00 €
16878 (040) : dettes - autres organisme, particuliers	1 500,00 €	021 - Virement de la section de fonctionnement	79 057,06 €
16813 (040) : emprunts particuliers	1 200,00 €		
Total dépenses	378 857,06 €	Total recettes	378 857,06 €

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 27 avril 2026 approuvant le budget primitif de la commune pour l'année 2026 et du 27 juillet 2027 approuvant la décision modificative n°1 du budget principal de la commune,

Vu la commission finances en date du 09/09/2026 et la commission générale en date du 14/09/2026.

Compte tenu de ce qui précède,

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITE de :

- **ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 de l'exercice budgétaire 2026 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau figurant dans la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Arbonne, le 21/09/2026

Monsieur le Maire
Guillaume FOURQUET

